

>>> Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Une collecte volontaire des déchets agricoles

Que faire des huiles usagées, pneus, bâches plastiques... Réunie régulièrement et depuis 1998, la commission agricole du Parc Scarpe-Escaut, s'est penchée sur la question. Résultat, cinq ans plus tard, une collecte est mise en place à titre expérimental et le Conseil régional envisage d'organiser une collecte systématique pour l'ensemble de la filière.

Le problème, on le connaissait : des tonnes de pneus récupérés chez les garagistes et utilisés par les agriculteurs pour maintenir les bâches ; ces pneus, aujourd'hui dangereux pour la production agricole, sont stockés ou brûlés illégalement en produisant une fumée toxique. Il y avait déjà un certain nombre d'années qu'à travers la commission agriculture et environnement, les agriculteurs et le Parc travaillaient ensemble sur la notion du territoire et sur l'aménagement paysager des exploitations agricoles. Or, un jour de 1998, le problème est arrivé sur la table : que faire des pneus, et des huiles, et des bâches d'ensilage... Le Parc se saisit de la question et l'idée d'une collecte se fait jour. Les gestionnaires du Parc travaillent de concert avec la chambre d'agriculture, la région, l'Ademe... Ils cherchent des solutions pratiques à la mise en œuvre de cette collecte.

« L'existence de la commission agricole sera sans conteste une condition de la réussite, souligne Christelle Parmentier, chargée de mission agriculture environnement. À travers cette instance de concertation, nous sommes renseignés sur les problèmes et les attentes des agriculteurs du territoire. Nous pouvons également, facilement et directement, communiquer avec l'ensemble des exploitants grâce au fichier complet de leurs coordonnées ».

>>> D'autres expériences de développement durable dans les espaces naturels : www.espaces-naturels.fr/aten/nouveautes/evenements

L'enquête

Les écogardes du Parc mènent alors l'enquête auprès de 72 agriculteurs : sont-ils prêts à participer, à quelles conditions ? Les résultats révèlent l'ampleur du problème. Le territoire du Parc rassemble environ 450 exploitations agricoles d'une surface moyenne de 42 hectares. Or leur activité génère de plus en plus de déchets, notamment depuis une trentaine d'années avec le développement de la plasticulture. On estime respectivement à 49 et 79 tonnes la production annuelle de bâches plastiques et d'huiles usagées. En ce qui concerne les pneus usés, on en dénombre chaque année 1 500. Quant aux déchetteries, elles ne couvrent que treize communes sur les quarante-huit du territoire. Mais l'enquête révèle également le manque d'information législative relative à l'élimination des déchets. La première action du Parc sera donc la publication d'un opuscule destiné à combler ce manque.

« Cette enquête a été déterminante en matière de communication, mais c'est elle, également, qui a permis de faire démarrer une véritable concertation Parc/agriculteur » explique Michael Housseaux alors responsable au Parc régional.

En effet, 80 % des agriculteurs se disent prêts à participer à une collecte. Le Parc envisage alors sa mise en œuvre en s'inspirant d'opérations menées dans les monts du Lyonnais et basées sur le principe de l'apport volontaire des déchets plastiques par les agriculteurs au point de collecte.

L'aspect pratique

Le Parc s'engage alors dans une phase plus pratique et cherche des partenariats du côté de la chambre d'agriculture, de l'Ademe, de la Région Nord-Pas-de-Calais afin de subventionner l'opération que les élus souhaitent expérimentale. Le Parc lance l'appel d'offres et retient la société Malaquin. Officiellement mise en place en 2000, l'aspect pratique se décline par la mise à disposition des agriculteurs volontaires d'un équipement complet compre-



© Samuel Dhote/PNRSE

nant un conteneur, un fût, un kit de protection, ainsi qu'une plaquette d'information sur les déchets et leurs filières de traitement. La collecte s'effectue au porte-à-porte, une fois par an pour les bâches et les pneus. Les huiles usagées sont collectées gratuitement (minimum 600 litres) par les sociétés de ramassage intervenant à l'échelon régional. Chacun des participants signe une convention pour cinq ans avec le Parc. Cet engagement comprend une participation financière de 50 % du coût de la collecte à hauteur de 38 euros par an.

Difficultés

Les résultats palpables ne se font pas attendre. En 2000, 73 exploitants agricoles volontaires participent à l'opération. 4 tonnes de pneus et 6 tonnes de bâches sont collectées. En 2002, on compte 90 agriculteurs volontaires. 14 tonnes de pneus et 7,6 tonnes de bâches sont ramassées. En 2003, une centaine d'agriculteurs participent à l'opération. Paradoxalement, c'est le succès de la démarche qui fait s'interroger gestionnaires et agriculteurs. Le problème principal à résoudre est la capacité de la collecte. Celle-ci est aujourd'hui limitée à 20 pneus par exploitation, or la société s'occupant de la collecte a rencontré des problèmes de stockage en raison des quantités supérieures aux prévisions et le flux de recyclage s'est parfois interrompu. D'une manière générale, des difficultés sont nées des quantités inhabituelles

Recyclage

Les bâches plastiques d'ensilage sont conditionnées en balles, elles sont transformées en granulés ou pastilles plastiques pour la fabrication des sacs poubelles. Les pneus sont valorisés par incinération et récupération d'énergie dans une cimenterie équipée d'un dispositif de traitement des fumées. Ils peuvent également, après transformation en poudre de caoutchouc, être utilisés pour la création de pneus pleins ou de revêtement pour les salles de sport par exemple. Les huiles usagées sont régénérées dans une usine agréée, trois litres d'huiles usagées pouvant donner deux litres d'huiles neuves. ■

AU NIVEAU NATIONAL, DE NOMBREUSES ACTIONS SOUTENUES PAR L'ADEME ONT ÉTÉ ORGANISÉES DANS LE BUT DE RÉCUPÉRER ET DE VALORISER LES PLASTIQUES AGRICOLES. CES ACTIONS RESTENT, MALHEUREUSEMENT, LA PLUPART DU TEMPS PONCTUELLES.

Perspectives

2005 sera la date butoir puisque les premiers contrats arrivent à leur fin. Que se passera-t-il alors ? Va-t-on continuer et à quel coût ? Christelle Parmentier est optimiste : « Malgré toutes les difficultés, principalement d'ordre pécuniaire, nous avons un atout. La Région Nord-Pas-de-Calais souhaite vraiment qu'une collecte s'organise à l'échelle de la Région. Voilà plusieurs années que le Conseil scientifique de la Région s'est penché sur la problématique déchets et notre expérience sert un peu de laboratoire. On nous observe, comment les agriculteurs adhèrent ou non. Qu'une collecte régionale s'organise et les coûts s'en trouveraient réduits (notamment les coûts de transports) ». Le Parc possède donc une botte secrète mais, pour l'instant l'expérience suit son cours. ■

SALOMON BRODIER - MOUNE POLI

>>> Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Christelle Parmentier
357, rue Notre Dame d'Amour -
59230 Saint-Armand-les-Eaux.
Tél. : 03 27 19 19 70

l'avis
d'un agriculteur
Pierre Cordier

“Propreté et responsabilité :
un art de vivre”

Au départ, il y a trois ans, la collecte volontaire des déchets agricoles a surtout motivé des exploitants soucieux de l'intégration de leur profession dans le territoire et dans la société. Nous ne pouvions ignorer l'évolution sociale qui va dans le sens d'une protection de la nature. Il est exact, aussi, que nous avons un véritable problème. Nous ne savions que faire des pneus, huiles usagées ou bâches en plastique qui accompagnent notre production. Ces déchets sont stockés ou brûlés, mais ce n'est pas la solution. Pourtant, le passage à l'acte, je veux dire le fait d'initier véritablement la mise en œuvre de la collecte, n'aurait pas pu se faire sans le partenariat du Parc.

C'est amusant de dire ça car, à sa création, le Parc était plutôt perçu loin de nos préoccupations. C'était un peu « chacun chez soi ». Néanmoins, les choses évoluant et la commission agricole fonctionnant (nous nous réunissons trois ou quatre fois l'an), nous avons eu l'occasion d'exposer nos problèmes. La collecte a pu commencer en 1998, à l'occasion de la mise en place d'un service « campagne propre ». Aujourd'hui, le Parc s'est véritablement rapproché des agriculteurs et leurs problèmes.

Mais les choses ne vont pas seules. Beaucoup d'agriculteurs ont eu des réticences à cause du coût de cette collecte. En effet, notre engagement n'est pas gratuit et, même si c'est plutôt minime, il reste 38 euros par an à notre charge. Difficile à admettre, d'autant que la vente de pneus neufs est déjà taxée pour permettre le recyclage.

Au début, seuls 15 % des agriculteurs se sont déclarés favorables à cette démarche. Cela représente environ 60 exploitations. Aujourd'hui, on recense 25 % de participation. Vous voyez, les choses changent ! On note encore de l'inconscience chez certains. Mais c'est encourageant, d'autant que tous les agriculteurs n'ont pas ce genre de déchets. À ce jour, 205 tonnes de pneus ont été déstockées, que seraient-elles devenues si on ne les avait pas ramassées ?

Par ailleurs, nos rapports avec les autres agriculteurs se modifient. Même ceux qui n'ont pas participé à l'opération ont changé de comportement. Ils sont plus réceptifs aux problèmes écologiques et participent aux autres démarches organisées. Celle du ramassage des bidons de produits phytosanitaires avec la chambre d'agriculture, par exemple. Ce qui a changé également : notre image. Nous sommes dans un secteur d'agriculture périurbaine, rien n'est plus désagréable que de sentir la fumée des pneus ou des bâches en plastique. Nos relations avec nos voisins non ruraux s'en trouvent modifiées. Notre engagement n'est pas vain. ■

PIERRE CORDIER EST AGRICULTEUR. IL PARTICIPE DEPUIS LE DÉBUT À LA COMMISSION AGRICOLE DU PARC. IL EST UNE CHEVILLE OUVRIÈRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS AGRICOLES.